

—Monsieur l'Orateur, un député de mon parti qui est à ma gauche m'a dit pendant que vous lisiez ma motion qu'on ne pouvait échouer avec une motion de ce genre. Je lui ai répondu que j'avais déjà présenté une motion analogue, mais qu'elle n'avait pas été acceptée. Voici ce que je voudrais dire maintenant. L'expansion de nos régions urbaines s'est tellement intensifiée et accélérée que d'ici 1980, 80 p. 100 de la population sera citadine. J'estime donc devoir à nouveau saisir la Chambre de cette question. C'est ce que j'ai l'intention de faire. J'ai prononcé un discours à ce sujet le 2 février 1970. Puis-je renvoyer les députés à mes observations consignées aux pages 3094 à 3103 inclusivement du compte rendu. J'ai alors parlé de questions techniques qui se rattachent au problème que pose la destruction des déchets solides. Ce problème s'est aggravé depuis. Nous allons continuer de produire des déchets de plus en plus abondants. Les citoyens des zones urbaines produisent actuellement chaque année une tonne de déchets solides par personne. Il faut en tenir compte. A cause de l'ampleur et de l'importance de la question, j'estime que la Chambre devrait être disposée à adopter une motion comme celle dont elle est maintenant saisie.

Le problème que nous affrontons est double, monsieur l'Orateur: nous devons adopter des mesures pour faire face à l'accumulation qui résulte de la négligence des années précédentes et en même temps des mesures efficaces pour parer aux problèmes actuels. De tous les côtés de la Chambre on a admis la gravité du problème. Je tiens à faire ressortir et à souligner cette affirmation. Je le répète, de tous les côtés de la Chambre on a admis la gravité du problème. De nos jours, il est probablement plus sûr d'être contre la pollution que d'être pour la maternité. La question qui reste posée est celle-ci, que comptons nous faire contre la pollution?

Après mon discours du 2 février, j'ai été heureux de voir mes vues appuyées dans le 45^e rapport de la Commission de l'Église Unie du Canada chargée de l'évangélisme et des services sociaux, publié en 1970 et intitulé «*It's a big responsibility*». J'étais heureux d'apprendre qu'une telle institution trouvait que le problème dont j'avais saisi la Chambre et le peuple canadien avait de l'importance, qu'il réclamait une solution immédiate et l'engagement du gouvernement fédéral.

Ma motion, si elle est acceptée, monsieur l'Orateur, encouragerait tout d'abord le gouvernement à appuyer des programmes de recherche et de formation et, ensuite, à accorder des subventions pour des projets de démonstration dans le secteur du contrôle des déchets solides, ce qui favoriserait la mise en œuvre d'une technologie d'amélioration des pratiques courantes. Je ne puis comprendre comment nous pouvons étudier la pollution de l'air et de l'eau sans aborder la question des déchets solides. Le 2 février dernier, comme en fait foi la page 3095 du hansard, je déclarais ceci:

Malgré les apparences, il n'est pas pratique, en réalité, de séparer les problèmes concernant la destruction des déchets solides de ceux concernant la pollution de l'eau et de l'air. Ainsi, la pollution de l'air peut être aggravée par la combustion des déchets solides. Le broyage des ordures ménagères élimine des déchets solides, mais augmente les déchets liquides. La suppression des déchets solides au moyen du remblayage peut créer des problèmes concernant les provisions d'eau souterraine. Ainsi, toute politique globale sur la destruction des déchets

solides doit être élaborée de concert avec les mesures touchant les déchets liquides et les conditions atmosphériques. C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit nécessairement unifier les normes.

• (5.10 p.m.)

Du point de vue de la recherche, la proposition donne la préférence au recyclage des déchets. Cela englobe toutes les méthodes d'élimination dont le but final est de produire, à partir des déchets, des éléments réutilisables. Lorsque la seule solution possible consiste à enterrer les déchets, les recherches doivent porter en priorité sur les méthodes d'élimination qui ne créent aucun danger pour la santé et qui ne sont pas susceptibles d'aggraver la pollution écologique.

L'aspect financier de ma proposition est tout aussi important en ce qui concerne la recherche. Comme l'a signalé l'an dernier au cours du débat mon honorable collègue d'Esquimaux-Saanich (M. Anderson), nous possédons souvent les connaissances scientifiques suffisantes pour résoudre certains points du problème. Il ne reste qu'à trouver les sommes nécessaires pour mettre ces connaissances en pratique.

Une intervention fédérale est nécessaire. Nous savons tous que le gouvernement fédéral ne peut résoudre ce problème à lui tout seul. On ne le résoudra pas non plus en attaquant une industrie ou un niveau de gouvernement en particulier. Comme le dit si bien Pogo, personnage des bandes illustrées, en parlant de la pollution, «*Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous*». D'autre part, notre expérience prouve que, sans aide, les villes et les provinces ne pourront investir les fonds requis d'urgence pour faire face au coût croissant de l'élimination des déchets solides; elles ne pourront non plus tirer parti des méthodes améliorées déjà disponibles et en voie d'être mises au point. En outre, à la longue, nous n'accomplirons rien si une ville ou une province lance tout simplement ses déchets dans la cour du voisin.

J'ai reçu un communiqué, probablement d'un membre du personnel du bureau à Ottawa des services de renseignements des États-Unis. Il est daté du 24 mars 1970. On rapporte que trois départements du gouvernement américain, celui de l'Agriculture, de l'Intérieur et le département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être social ont annoncé un projet de transformation des déchets solides. Je cite un extrait du communiqué:

Les départements de l'Agriculture, de l'Intérieur et de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être ont annoncé aujourd'hui l'établissement d'un projet-pilote mixte de recherche et de développement visant à aider les villes du pays à transformer les déchets solides en matières utilisables.

Le projet se poursuit à Madison, au Wisconsin, pour mettre au point la technologie nécessaire à la transformation des boîtes de conserves, des bouteilles, des matières plastiques, du papier et d'autres solides de rebut en matières qui pourraient resservir dans l'économie.

Plus tard, les départements espèrent construire une usine qui servira à montrer aux villes et cités de tout le pays toutes les étapes de transformation de leurs déchets solides. On commencera à en dresser les plans cette année.

L'élimination des déchets solides est l'un des problèmes les plus urgents de la pollution écologique. L'an dernier, l'ensemble des municipalités des États-Unis ont dépensé \$4,500 millions pour ramasser et se débarrasser de presque 350 millions de tonnes de déchets solides, dont la plus grande partie est allée dans les dépotoirs découverts, créer de nouveaux problèmes d'hygiène et de pollution. On s'attend que les rebus dépassent le demi-milliard de tonnes chaque année, au début des années 80.